

# PÊCHES ET AQUACULTURE

en nouvelles



## Mot du ministre

Photo : Michel Papageorges



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières.

Partout dans le monde, les ressources marines et le potentiel aquacole des régions côtières sont appelés à prendre de la valeur avec la croissance démographique des pays asiatiques et la découverte des bénéfices pour la santé d'une alimentation plus riche en produits marins. Le gouvernement du Québec a foi en l'avenir des régions maritimes. Aussi, c'est avec grande fierté que le premier ministre, M. Jean Charest, la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, et moi-même inaugurons en août dernier, aux Îles-de-la-Madeleine, le nouveau centre de services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Cette infrastructure moderne regroupe en un seul bâtiment l'ensemble des services nécessaires au développement de l'agriculture, des pêches, de l'aquaculture et de l'alimentation dans l'archipel. Il s'agit d'un investissement majeur non seulement dans le présent, mais surtout pour l'avenir de ce territoire et la mise en valeur de ses ressources. Ainsi, nous nous assurons que l'industrie madelinienne aura les ressources pour mettre à profit les possibilités que l'avenir lui offrira.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Richmond,

Yvon Vallières

## SOMMAIRE

2

Projets de développement appuyés financièrement par le MAPAQ

Accord-cadre de coopération entre le Québec et le Nouveau-Brunswick

Groupe de travail sur la crevette : aperçu des travaux en cours

3

Stratégies de traitement des eaux piscicoles

Nouveau plan directeur du Réseau pêches et aquaculture Québec

4

Nouvelles diètes performantes au plan zootechnique et environnemental pour les éleveurs de salmonidés québécois

Nouvelles publications

Événements à venir

## Modernisation des infrastructures du MAPAQ

Photo : Yoanis Menge



Nouveau Centre de services du MAPAQ aux Îles-de-la-Madeleine.

Le bâtiment a récemment été modernisé au coût de 5,4 millions de dollars. Il réunit principalement, sous un même toit, les services professionnels, techniques et financiers offerts par le MAPAQ et destinés à l'industrie des pêches, de l'aquaculture, de l'agriculture et de l'alimentation.

L'édifice de 1 575 mètres carrés abrite entre autres deux unités de travail en pêche et en aquaculture. Il s'agit du Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine (CeMIM, anciennement STMIM) et de la Direction régionale en pêches et en aquaculture, qui occupent plus de 90 % de la superficie. Deux autres unités du MAPAQ, le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale ainsi que le Centre de services en agriculture s'ajoutent pour offrir d'autres services destinés aux entreprises du milieu. Enfin, notons que l'édifice abrite également les bureaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Photo : Michel Papageorges



À gauche, M. Jacques Richard, technicien aquacole au Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine, donne des explications sur les travaux de recherche en cours.

Photo : Michel Papageorges



Dans l'ordre habituel, M. Joël Arseneau, maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, M. Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Richmond, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et Mme Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et députée de Bonaventure.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS EN COURS AU CENTRE MARICOLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- Aide technique en mariculture;
- Caractérisation de la dynamique des étoiles de mer, un prédateur des mollusques d'élevage;
- Détermination des paramètres d'une nouvelle production de moules en milieu ouvert;
- Performance du naissain de moules capté au large;
- Contrôle des espèces indésirables sur les collecteurs de moules;
- Optimisation du captage de pétoncles;
- Programme MIM : R-D sur l'élevage de la mye.

### DOMAINES D'INTERVENTION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- Aide financière;
- Garanties de prêts aux entreprises de pêche commerciale;
- Projets de développement en matière de pêches commerciales, de transformation de produits marins et d'aquaculture;
- Conseil technique sur les engins motorisés;
- Aide technique en aquaculture;
- Permis d'exploitation d'usine de transformation;
- Permis de pêche commerciale des espèces anadromes et catadromes.

Publié par :

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Direction des communications

96, montée de Sandy Beach, bureau 2.05  
Gaspé (Québec) G4X 2V6

Rédactrice en chef :

Comité de coordination :

Diane Tremblay

Julie Boyer, Yvon Forest,  
Alain Desrosiers

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES

est publié tous les deux mois dans les pages du journal *Pêche Impact*.

Québec

# Projets de développement appuyés financièrement par le MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) accompagne les entreprises qui participent à l'évolution et au succès de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales en mettant à leur disposition des aides financières leur permettant d'atteindre les objectifs qu'elles se fixent. Les projets suivants ont été réalisés avec le soutien financier du MAPAQ.

## PISCICULTURE :

APPUI FINANCIER DE PLUS DE 75 000 \$ POUR DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 160 000 \$

### CENTRE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Les entreprises piscicoles québécoises pourront bientôt profiter des résultats d'un projet de recherche mis en œuvre par le Centre de développement bioalimentaire du Québec. L'organisme situé à La Pocatière réalise actuellement une évaluation de l'efficacité et de la fiabilité de deux techniques visant à réduire la concentration de sulfure dans les eaux souterraines des piscicultures. Les résultats du projet devraient également informer les pisciculteurs quant aux coûts d'immobilisation et de fonctionnement des techniques mises à l'épreuve.

Le MAPAQ a accordé une aide financière de 30 000 \$ au Centre de développement bioalimentaire du Québec pour la réalisation de ce projet dont les coûts totaux sont estimés à 89 100 \$.

### FERME PISCICOLE DES BOBINES INC. SITUÉE À EAST HERFORD EN ESTRIE

L'entreprise fera l'acquisition de filtres à tambours, équipement servant à limiter les rejets dans l'environnement. Cette acquisition fait partie des projets initiés par l'entreprise en vue de respecter les normes environnementales fixées par la Stratégie québécoise de développement durable de l'aquaculture en eau douce du Québec. L'établissement piscicole établi depuis 1976 est un chef de file dans le domaine de la pisciculture pour le marché de la table au Québec. Plus de 200 tonnes de truites destinées à ce marché sont produites chaque année.

L'entreprise a bénéficié d'une aide financière de près de 48 900 \$ de la part du MAPAQ, ce qui lui a permis de couvrir une partie des coûts d'achat des filtres à tambours estimés à 77 000 \$.

## MARICULTURE :

LE MAPAQ PARTICIPE FINANCIÈREMENT AUX ACTIVITÉS DE TROIS ÉQUIPES RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT SITUÉES À GRANDE-RIVIÈRE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les équipes de recherche ont pour mandat de mener une programmation de recherche permettant de développer des connaissances utiles au développement de l'industrie. Les nouvelles connaissances obtenues par ces chercheurs spécialisés dans l'élevage des mollusques et des poissons marins et dans l'environnement aquacole contribuent au développement des entreprises maricoles tout en soulevant l'intérêt des entrepreneurs à l'égard de nouvelles productions.



Travaux de recherche sur la moule effectués au Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine.

Le projet fait l'objet d'une entente de partenariat conclue entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et l'Université du Québec à Rimouski. Outre les investissements de 620 000 \$ du MAPAQ, d'autres organismes et ministères se sont associés à ce projet et ont

contribué au financement de l'entente triennale. Les investissements confirmés à ce jour par les partenaires sont de quelque 300 000 \$ de la part du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et de 100 000 \$ provenant de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

## PÊCHE COMMERCIALE À L'ANGUILLE :

27 000 \$ POUR ÉVALUER DES MÉTHODES D'EFFAROUCHEMENT DES PHOQUES SUR LES ENGINS DE PÊCHE

Le Réseau d'observation des mammifères marins situé à Rivière-du-loup réalisera la deuxième phase de ce projet mis sur pied par l'Association des pêcheurs d'anguille du Bas-Saint-Laurent. Le Réseau mettra à l'épreuve quatre solutions possibles en vue de régler les problèmes de mortalité, de blessures et de fuite des anguilles associés à la présence de phoques dans les zones de pêche à l'anguille du Bas-Saint-Laurent. Le MAPAQ investira 27 000 \$ dans la réalisation de ce projet dont le coût total est estimé à 74 000 \$.

Le Réseau d'observation des mammifères marins est un organisme sans but lucratif qui a pour mission la protection, la conservation et la mise en valeur des mammifères marins et de leurs habitats.

## ORGANISMES DE REPRÉSENTATION DU MILIEU :

650 000 \$ POUR LES ASSOCIATIONS NATIONALES

Ce soutien financier annuel est accordé par le MAPAQ aux sept associations ou regroupements nationaux dont fait partie la majorité des pêcheurs, d'aquaculteurs, de transformateurs et d'agents de commercialisation du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales. Ces organisations, porte-parole de l'industrie, pourront continuer de faire valoir les intérêts de leurs membres auprès des autorités gouvernementales.

## Accord-cadre de coopération entre le Québec et le Nouveau-Brunswick



Par **Rabia Sow**, Direction des analyses et des politiques

Le Québec et le Nouveau-Brunswick entretiennent des relations privilégiées en matière de pêche et d'aquaculture. Ainsi, au mois d'avril 2006, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et son homologue du Nouveau-Brunswick, M. Bernard Lord, ont signé un accord-cadre de coopération engageant les deux gouvernements.

Tout en formalisant les relations entre les deux gouvernements, cet accord-cadre devrait permettre d'intensifier la coopération entre les deux provinces. Il vise en effet à accroître la coopération, l'échange de renseignements et le partage d'expertises entre les deux provinces. Il couvre 23 domaines d'activité, dont ceux des pêches et de l'aquaculture.

Un comité de coordination a été créé, formé des sous-ministres responsables des relations intergouvernementales des deux provinces. Ce comité élabore, de concert avec les ministères et organismes intéressés, un plan de travail qui précisera les domaines de coopération prioritaires pour une période de 24 mois.

Dans le cas des pêches et de l'aquaculture, les champs de coopération retenus sont la gestion de la ressource halieutique, la recherche et le développement, l'innovation, la bioéconomie et la science de la vie, de même que le réseautage.

## Groupe de travail sur la crevette : aperçu des travaux en cours

Par **Jean-Pierre Sirois**, Direction des analyses et des politiques

L'industrie de la crevette est confrontée à une diminution importante du prix sur les marchés. Pour trouver des solutions, un Groupe de travail sur la crevette composé de représentants d'entreprises de pêche, de transformation, de commercialisation, ainsi que du MAPAQ et du MPO a été mis sur pied. Les travaux du Groupe visent notamment la mise en place de moyens et de pratiques qui permettraient l'atteinte de meilleures performances financières pour l'ensemble des entreprises du secteur.

Pour ce faire, deux sous-groupes de travail (capture et transformation) ont été constitués afin de proposer des solutions à moyen et long terme aux problèmes de l'industrie. Les premières rencontres ont eu lieu durant l'été. Pour chacun d'eux, l'objectif était de faire une première identification des éléments qui permettraient potentiellement de diminuer les coûts de production ainsi que de planifier les travaux à réaliser et les ressources à mobiliser.

Les travaux ont déjà débuté pour le secteur de la transformation. L'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières réalisera une analyse de la compétitivité du secteur de la

transformation de la crevette. Un diagnostic sera préparé pour chacune des usines participantes.

Pour le secteur de la capture, l'utilisation des services d'un consultant est également envisagée. Les travaux porteraient sur l'analyse des coûts et la détermination du rendement économique d'une entreprise de pêche.

Pour ce qui est du volet commercialisation, un troisième chantier est en voie d'élaboration. L'objectif de ce nouveau groupe sera d'étudier la possibilité de faire augmenter les ventes de crevettes québécoises sur le marché intérieur. Ces travaux, qui auront lieu cet automne, devraient permettre de trouver des solutions concrètes aux problèmes de l'industrie.



# Stratégies de traitement des eaux piscicoles

Par  
**Robert Champagne,**  
Station technologique piscicole des eaux douces

L'amélioration du traitement des eaux usées des élevages piscicoles compte parmi les trois moyens privilégiés pour atteindre l'objectif poursuivi au moyen de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce en matière de réduction des rejets en phosphore dans l'environnement.

La récupération régulière des matières solides résultant de la production est la formule à privilégier. En effet, pour chaque kilogramme de moule servie aux poissons, environ 25 % est rejeté dans l'eau sous forme solide. Or, si ces particules solides sont régulièrement retirées, on élimine l'essentiel de leur charge en phosphore qui n'a pas alors le temps de se dissoudre dans l'eau.

Comme les installations piscicoles sont variées, la stratégie de traitement doit s'ajuster aux types d'installation utilisés, selon qu'ils s'appuient sur un élevage extensif ou intensif.

L'élevage de type extensif se caractérise généralement par l'utilisation de plusieurs étangs d'assez grandes dimensions, un faible apport d'eau fraîche et un renouvellement lent de l'eau des bassins ainsi que des densités de poissons relativement faibles ( $\approx 5 \text{ kg/m}^3$ ). Les possibilités de traitement des eaux usées sont plus réduites dans les élevages de type extensif, du fait de l'accumulation importante des matières solides et du phosphore dans le fond des étangs d'élevage. De plus, durant la saison estivale, les longues périodes de séjour de l'eau, son réchauffement et la présence d'éléments nutritifs favorisent un développement du phytoplancton dans les étangs. Ce phytoplancton fixe une partie du phosphore dissous qui finit par s'accumuler en partie au fond sous forme de débris végétaux. Des études en cours menées entre autres par l'Université de Montréal et par la Station technologique piscicole des eaux douces (STPED), avec l'appui financier de la Société de recherche et de développement en aquaculture continentale (SORDAC) semblent démontrer qu'il y a une accumulation non



Bassins rectangulaires de type « raceway ».



Bassins circulaires avec sédimenteur circulaire.

négligeable de matières solides et de phosphore dans les étangs qu'il est possible de récupérer. La vidange et le récurage annuels des bassins semblent s'imposer pour éliminer ces résidus et leur charge de phosphore.

À l'inverse, l'élevage de type intensif emploie des bassins ou des étangs plus petits et des apports en eau plus importants; aussi, il comporte des temps de séjour plus courts et des densités de poissons plus élevées (de 15 à 100  $\text{kg/m}^3$ ). Dans ces élevages, il est plus aisé de procéder à une récupération rapide des matières solides afin de les entreposer dans des bassins de

boues. Généralement, il n'y a pas d'accumulation de matières solides dans la zone de contention des poissons. Le courant d'eau, l'activité natatoire des poissons qui sont en plus forte densité, ainsi que les systèmes d'aération favorisent un déplacement des matières solides vers la sortie du bassin. Le traitement de l'eau se fait donc à la sortie des bassins ou de chaque palier, soit par sédimentation, soit par filtration. Le traitement par sédimentation est fait en utilisant des bassins de sédimentation rectangulaires ou circulaires ou, dans le cas des bassins de type « raceway », en réservant une zone de sédimentation dans sa partie aval. À titre d'exemple, si la zone de sédimentation à la sortie d'un « raceway » est nettoyée chaque jour, cela peut permettre la récupération du phosphore de près de 20 % de la quantité rejetée par les poissons dans la journée. Quant au traitement par filtration, il s'effectue au moyen de filtres à tambour rotatif ayant en général une porosité de 60 microns. Ces filtres sont relativement efficaces pour ce qui est de recueillir les matières solides sortant du bassin d'élevage, permettant la collecte de 50 % à 80 % des matières en suspension et la récupération de 30 % à 55 % du phosphore présent.

Les matières solides récupérées qui proviennent des zones ou des bassins de sédimentation ou encore des filtres à tambour sont accumulées dans un bassin de boues. À ce point, il reste à perfectionner les solutions pour éliminer les particules et le phosphore qui surnagent et demeurent en suspension dans l'excédent d'eau sortant du bassin de boues. Les procédés actuellement envisagés sont les marais filtrants, suivis de la fixation du phosphore au moyen de filtres utilisant certaines scories d'aciérie ou par un traitement chimique utilisant, par exemple, la chaux hydratée. Une étude effectuée au printemps 2006 à l'École polytechnique de Montréal avec la participation de la SORDAC démontre l'efficacité du système par marais filtrant et des filtres employant des scories d'aciérie. Le document intitulé Traitement de boues piscicoles par marais artificiel et lit filtrant de déphosphatation est disponible dans la section des publications du site Internet du MAPAQ à l'adresse suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca).

Enfin, une autre étude est en cours pour valider l'efficacité du traitement à la chaux.



## Nouveau plan directeur

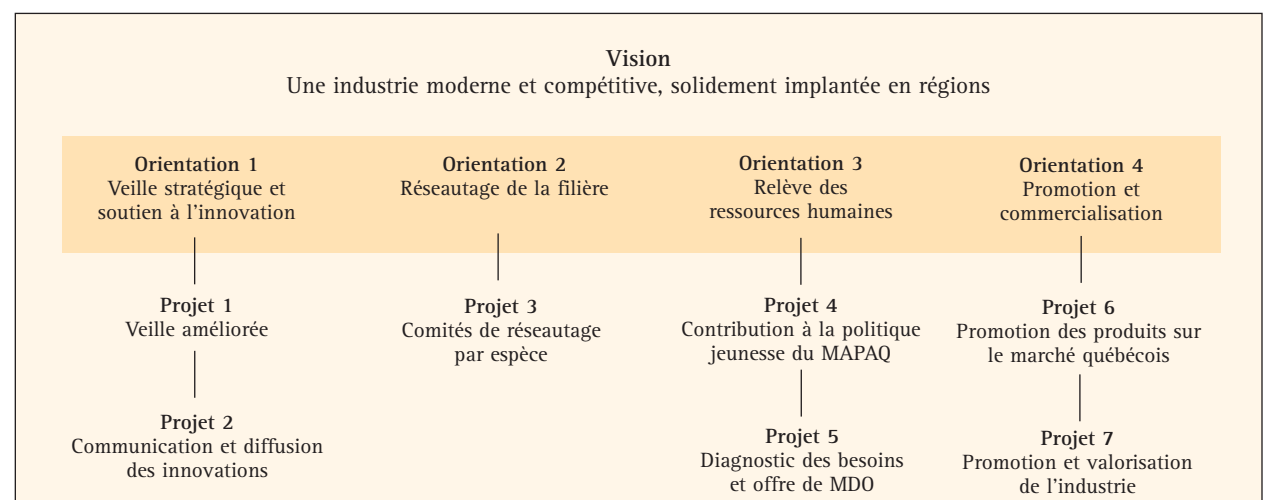
Le Réseau pêches et aquaculture Québec (RPAQ) adoptait, en juin dernier, son nouveau plan directeur 2006-2011. Le Réseau a convenu de donner la priorité à quatre grandes orientations et à sept projets structurants pour l'ensemble de l'industrie.

Rappelons que le Réseau est composé d'une table centrale et de trois tables filières plus spécialisées qui se donnent chacune un plan d'action, des orientations et des projets prioritaires. Le plan directeur de la table centrale ayant été élaboré en collaboration avec les tables filières, il est complémentaire et met l'accent sur les projets à portée intersectorielle. À noter que le Réseau s'est aussi largement inspiré des échanges et des conférences du Forum qu'il a organisé à Gaspé en février 2006. Les orientations prioritaires retenues sont :

- **Veille stratégique et soutien à l'innovation :** Obtenir et diffuser de l'information stratégique dans le but de donner à l'industrie les outils nécessaires pour faire les choix les plus judicieux afin de réduire ses coûts, augmenter ses revenus et améliorer sa position concurrentielle.
- **Relève des ressources humaines :** Établir les prévisions sur les besoins et l'offre de main-d'œuvre et proposer une stratégie et des moyens pour s'assurer d'une relève adéquate, formée, efficace et disponible.
- **Réseautage de la filière :** Mettre en réseau les partenaires pour « raccourcir » la filière, améliorer la performance d'équipe, la compétitivité et la capacité de la filière à saisir les occasions, à se démarquer de la concurrence internationale et à permettre la rentabilité des entreprises dans l'ensemble de la filière.
- **Promotion, commercialisation et valorisation :** Améliorer la notoriété de l'industrie québécoise et promouvoir ses produits auprès des consommateurs québécois et canadiens.

En novembre prochain, le RPAQ inaugurera son site Internet, [www.rpaq.org](http://www.rpaq.org), dans lequel le lecteur pourra prendre connaissance entre autres, du plan directeur et des détails concernant les projets retenus. D'ici là, il peut en faire la demande en s'adressant à :

Mélissa Michaud  
Par téléphone : 418 380-2100, poste 3547  
ou par courriel : [melissa.michaud@partenaires.mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.michaud@partenaires.mapaq.gouv.qc.ca)



# Nouvelles diètes performantes au plan zooteknique et environnemental pour les éleveurs de salmonidés québécois

Par  
**Pierre Dubé**, SORDAC-MAPAQ  
**Grant Vandenberg**, Université Laval  
**Éric Boucher**, Partenariat interprovincial pour le développement durable de l'aquaculture en eau douce inc.

Des résultats particulièrement prometteurs ont pu récemment être observés dans le cadre de travaux de recherche visant la mise au point de diètes commerciales performantes à la fois au plan zooteknique et au plan environnemental. Ces travaux ont été réalisés pour appuyer la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce (STRADDAQ).

Des diètes traditionnelles et d'autres nouvellement développées par des compagnies de moulées canadiennes ont été comparées à des diètes danoises qui sont réputées parmi les plus efficaces au plan

zooteknique et environnemental. Ces recherches ont été faites à la fois en laboratoire et sur des fermes d'élevage québécoises.

Les nouvelles diètes canadiennes et les diètes danoises amènent une meilleure conversion alimentaire et une diminution des rejets en phosphore par rapport aux diètes traditionnelles. Les résultats obtenus au cours de ces premiers essais ont donc permis de mettre en évidence de nettes tendances quant aux effets positifs produits par les nouvelles diètes au plan environnemental. Plusieurs entreprises les ont déjà adoptées au sein de leur régie de production. Des essais additionnels sont en cours de réalisation. Ils permettront d'appuyer les résultats et éventuellement d'améliorer davantage le rendement zooteknique et environnemental de cette nouvelle génération de diètes.

Les recherches en cours sont sous la principale responsabilité de M. Grant Vandenberg de l'Université

Laval et de M. Éric Boucher, du Partenariat interprovincial pour le développement durable de l'aquaculture en eau douce inc. Elles reposent sur un maillage étroit entre plusieurs experts, chercheurs et compagnies de moulées du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Danemark ainsi que sur le soutien financier de la Société de recherche et de développement en aquaculture continentale (SORDAC) inc., de Pêches et Océans Canada, via le Programme coopératif de recherche et de développement en aquaculture, de la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et de cinq aquaculteurs professionnels.

La fiche-synthèse et le rapport détaillé faisant état de ces travaux, ainsi que le Plan stratégique 2005-2008, le rapport annuel 2005 et autres publications de la SORDAC peuvent être consultés dans son site Web : [www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Ministere/Info/rechercheinnovation/SORDAC/Programmepublications/](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Ministere/Info/rechercheinnovation/SORDAC/Programmepublications/)

Photo : Pierre Dubé, du MAPAQ



Ferme piscicole des Bobines, située à East Hereford en Estrie.

Photo : Pierre Dubé, du MAPAQ



Ombles de fontaine.

Photo : Pierre Dubé, du MAPAQ



Bassins expérimentaux du Laboratoire de recherche en science aquatique (LARSA) de l'Université Laval servant à la réalisation d'essais de nouvelles diètes efficaces.

## Nouvelles publications

### Distribution de *Mytilus edulis* et de *Mytilus trossulus* dans les régions maritimes de l'est du Québec et des Maritimes entre 1999 et 2001

Moreau, V., B. Thomas, R. Tremblay. 2006. Distribution de *Mytilus edulis* et de *Mytilus trossulus* dans les régions maritimes de l'est du Québec et des Maritimes entre 1999 et 2001. MAPAQ, DIT, Rapport de R-D no 153, 13 p.

Cette étude visait à déterminer la distribution des deux espèces de moules dans le golfe du Saint-Laurent le long des côtes du Québec et à évaluer le patron de fluctuation bisannuelle à certains sites. Les résultats révèlent que certains sites présentent des fluctuations annuelles. Ces changements en certains endroits et la stabilité qui caractérise les autres permettront aux producteurs de mieux planifier le choix des zones de captage.

### Induction de la mortalité par l'injection de tissus provenant de pétoncles géants moribonds, *Placopecten magellanicus*.

Belvin, S., R. Tremblay, M. Roussy, S. McGladdery. 2006. Induction de la mortalité par l'injection de tissus provenant de pétoncles géants moribonds, *Placopecten magellanicus*. MAPAQ, DIT, Rapport de R-D no 154, 9 p.

Les populations de pétoncles du golfe du Saint-Laurent ont connu des épisodes de mortalité massive

au cours des dernières années, tant dans les gisements naturels que dans les structures d'élevage. Des tests de provocation ont été entrepris afin de déterminer si un agent pathogène ou un virus pouvaient être les facteurs ayant causé ces mortalités. Bien que les résultats puissent suggérer la présence d'une infection épidémiologique, aucun agent pathogène connu ou établi comme pouvant être à l'origine des mortalités massives n'a été observé lors des analyses histopathologiques. C'est pourquoi les causes exactes des mortalités restent encore à déterminer.

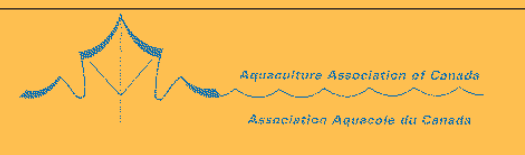
### Programme de recherche-développement en myciculture aux Îles-de-la-Madeleine (programme MIM) 2000-2002

Chevarie, L., et B. Myrand. 2006. Programme de recherche-développement en myciculture aux Îles-de-la-Madeleine. MAPAQ, DIT, Compte rendu no 19, 71 p.

Le programme MIM a été mis en œuvre en juin 2000 afin de répondre aux nombreux besoins en matière de recherche-développement liés à l'établissement d'une myciculture rentable aux Îles-de-la-Madeleine. Le document présente les travaux réalisés pendant ces deux années et l'ensemble des nouvelles connaissances acquises.

Les publications sont disponibles dans le site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à l'adresse suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Peche/md/Publications/](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Peche/md/Publications/)

## Événements à venir



Du 19 au 22 novembre 2006 se tiendra à Halifax la 23<sup>e</sup> rencontre annuelle de l'Association aquacole du Canada (AAC). Pour plus d'information, visitez le site Internet [www.aquacultureassociation.ca/](http://www.aquacultureassociation.ca/).



Bienvenue à la *Trans-Atlantic Fisheries Technology Conference*, qui se tiendra à l'Hôtel Loews Le Concorde de Québec, du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

Plus de 150 participants d'une vingtaine de pays sont attendus, 91 conférences seront prononcées, 49 affiches scientifiques seront présentées.

Prenez connaissance du programme scientifique dans le site Internet [www.aftc.ca/TAFT2006/program.html](http://www.aftc.ca/TAFT2006/program.html).

Organisateurs  
MAPAQ, UQAR, INAF et CRBM

Partenaires  
AQUA-BIOKEM, OCÉANOVA, SODIM, CQVB et MPO